

## La politique suivra

Tout au bas de la hiérarchie des interventions parlementaires, on trouve la petite question, dite aussi question ordinaire. Elle est posée par écrit au Conseil fédéral, qui répond par la même voie en général, dans le courant de la session suivante. Pas de discussion possible. L'affaire est aussitôt classée.

Autant dire que les réponses à de telles questions ne comptent pas au nombre des déclarations les plus engageantes du Conseil fédéral. On pourrait même dire que, face à l'afflux des points d'interrogation, particulièrement en fin de législature, les réponses se font de moins en moins substantielles.

Pour preuve, la suite donnée le 24 septembre à une question ordinaire posée le 21 juin dernier par le conseiller national UDC (pas trop confirmiste) Akeret, éditeur dans le civil, à propos du télé-texte. Se référant à l'essai pilote qui démarrera cet automne et durera près d'un an, Akeret posait diverses questions de principe concernant l'avenir d'un système de vidéotexte en Suisse. Audace et curiosité suprêmes: il demandait si l'introduction d'un tel système de transmission de données (que les abonnés peuvent faire apparaître sur leur petit écran par simple appel téléphonique) correspondait à un réel besoin.

La réponse du Conseil fédéral comprend "par exemple" cinq questions, qui traduisent le total degré d'impréparation politique et philosophique à l'égard d'un média dont l'avenir fera un mode de communication particulièrement commode. Comme si les Anglais n'avaient pas pris une avance formidable avec Cefax I et II, avec ITV et avec Viewdata; comme si les Allemands avec le Bildschirmtext, les Français avec Transpac/Teletel ou les Canadiens avec Telidon ne s'apprétaient pas à effectuer des expériences décisives, et à tes-

ter des systèmes qui peuvent apparaître encore ambitieux mais que l'avenir considérera comme très ordinaires.

Et comme si Telecom 79, qui présentait de tels systèmes au moins en leur stade expérimental ne s'était pas tenu à Genève; comme si cette fabuleuse occasion d'incursion dans un futur plus immédiat que le pensent les politiciens et les usagers n'avait pas été inaugurée par le Chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Bref, comme si ceux qui effectuent les choix fondamentaux, politiques, laissent faire les techniciens.

Et les commerciaux. Car le télétexte, c'est déjà un joli petit business. Par exemple pour General Electric (England) qui a développé des ordinateurs spécialement conçus pour la consultation par télétraitement de banques de données comprenant des milliers de "pages"; pour Philips, qui offre le système Viewdata, déjà implanté aux Pays-Bas; pour le Centre commun d'études de télévision et télécommunications, qui a mis au point le système Star, "ensemble informatique modulaire étudié pour la distribution d'informations vers les abonnés des nouveaux services interactifs".

En Suisse, les PTT ont confié à Standard Telephon (filiale helvétique d'ITT) la conception et la réalisation de l'essai pilote qui va bientôt commencer, avec 4000 pages d'informations diverses mises à la disposition de 70 à 100 abonnés-cobayes (et volontaires). Standard n'a pas cherché trop loin: le "software" (le système) est repris — sous licence — de la poste anglaise, qui a testé le système Viewdata Prestel.

Au reste, de nombreuses entreprises s'intéressent à l'essai-pilote, pour fournir des pages. Les éditeurs de journaux et magazines, toujours sur la brèche, sont évidemment dans le coup, Ringier et le "Tages-Anzeiger" en tête. Beaucoup d'intérêt aussi du côté des grands

SUITE ET FIN AU VERSO

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 516 4 octobre 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-15527

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Yvette Jaggi

516

## La politique suivra

*magasins et des maisons de vente par correspondance, qui misent sur le catalogue télévisuel et la commande par téléphone.*

*Et pendant que se met ainsi en place un nouveau mode de vente et de promotion, les "autorités compétentes", qui pourraient en faire un merveilleux instrument d'information — et de formation — pour les citoyens, les consommateurs, les élèves, semblent estimer prématuré de se poser déjà des questions.*

*Au Palais fédéral, on préfère attendre l'issue d'un essai dont les investisseurs et les annonceurs privés sauraient aussi interpréter les résultats. Le tout en affirmant sereinement qu'un essai ne crée pas un préjudice.*

*Et les faits accomplis, alors, ils n'ont jamais joué leur rôle dans ce pays où ils permettent si souvent de fuir devant la prise de décision ?*

*Le jour viendra où on nous dira que certains auront trop investi pour qu'on les déçoive. Et ils auront leur joujou. Et nous aurons perdu l'occasion d'avoir un instrument.*

*Et voilà pourquoi le vidéotexte se fera en Suisse.*

*Et voilà pourquoi il sera une occasion manquée, — mais par pour tous évidemment. Merci d'avance pour eux.*

### LES PERPLEXITÉS DU CONSEIL FÉDÉRAL

Pour apprécier pleinement la situation, qu'on lise la réponse du Conseil Fédéral, reproduite ci-dessous "in extenso".

"Le Conseil fédéral est conscient que la transmission de données sur écran au moyen d'un appel téléphonique (Vidéotex) soulève un certain nombre de problèmes — comme c'est le cas d'ailleurs des autres nouvelles formes de communications — qui doivent être examinés avec soin.

"A ce sujet, il se pose par exemple les questions suivantes :

- Juridiquement, à quel secteur technique (media) faut-il attribuer le Vidéotex ?
- Quel est l'objectif du système ?
- Qui peut offrir la matière (réalisateur) et à quelles conditions ?
- Qui a accès à ce genre d'informations et en vertu de quelles règles ?
- Quelle influence le Vidéotex peut-il avoir sur les autres media ?

"En guise de contribution à la recherche de solutions, l'entreprise des PTT prépare un essai pilote destiné à obtenir de premières expériences avec ce système. Elle procédera ensuite à des tests d'exploitation d'après le concept ci-après :

- La base juridique est fournie par l'ordonnance sur les télégraphes, qui autorise les PTT à effectuer une telle recherche.
- La transmission Vidéotex est assurée par le

GENÈVE

## Logements : M. Wellhauser le dos à la crise

M. Wellhauser, conseiller d'Etat genevois libéral, appartient à l'aide droite de son parti, celle qui se targue d'être dure et efficace.

Ce printemps déjà, l'annulation des votations populaires avait porté un sérieux coup à son image de marque, même si au Grand Conseil l'affaire s'était terminée dans une douce rigolade.

L'échec certain de sa politique d'incitation et d'aide à la construction sera plus douloureux, encore que plusieurs années seront nécessaires pour en mesurer vraiment l'ampleur.

Des faits. Selon toutes probabilités, le nombre de logements construits baissera encore en 1979. Il était l'an dernier de 2687 contre 4549 en 1975 et 6384 en 1973. Le loyer moyen d'un logement neuf de trois pièces plus cui-

réseau des télécommunications actuel. La responsabilité technique incombe dès lors aux PTT.

— Les informations à transmettre ne sont pas réunies par les PTT eux-mêmes. Le cercle des réalisateurs ne doit pas être limité, mais il reste à traiter les questions de détail.

"Les essais doivent permettre d'acquérir des expériences pratiques, sans pour autant être préjudiciables à la solution définitive. Non seulement l'entreprise des PTT, mais encore la commission d'experts s'occupant de la conception des média vont examiner le Vidéotex et, partant, les aspects juridiques et sociologiques qui en résultent. Dès qu'une solution aura été trouvée aux diverses questions encore en suspens, le Conseil fédéral prendra une décision sur la base du résultat des recherches. Il se prononcera notamment sur l'application du procédé et sur son étendue. Il n'est dès lors pas encore en mesure de répondre concrètement à la question ordinaire qui lui est posée".

sine est de 610 francs, cette moyenne étant fort proche des loyers les plus élevés pour un logement HLM.

Tout indique que cette situation difficile s'aggravera, même, si pour la première fois depuis six ans on enregistre aujourd'hui, une timide augmentation des autorisations de construire dont le nombre a passé de 5468 en 1973 contre 1312 en 1978...

En 1977, lorsque M. Wellhauser apparaît au gouvernement, l'échec à long terme de la politique lancée dans les années soixante par des magistrats démocrates-chrétiens est déjà prévisible. L'accent principal de cette politique: lancer sur le marché des logements accessibles — ils l'étaient au début — aux familles populaires, sans pour autant remettre en question, sinon par quelques contrôles, le fonctionnement de l'appareil de production, le rôle et les bénéfices des promoteurs et autres architectes, entrepreneurs ou régisseurs.

Le budget de l'Etat prenait à sa charge, par le biais de l'exonération fiscale, grâce à des subventions à l'exploitation, à la construction, la différence entre le coût sur le marché et le loyer demandé aux locataires dont les revenus n'atteignaient pas un certain plafond (le système, efficace au départ, exigeait que l'Etat renouvelle et augmente sans cesse sa mise pour faire face à l'augmentation du prix des terrains et de la construction). En 1979, 42 millions étaient prévus à cet effet au budget de l'Etat et le montant des exonérations fiscales était évalué à une cinquantaine de millions.

#### UN TIERS DU LOYER RÉEL

L'année dernière, les incidences de cette politique sur les loyers HLM sont à la fois non-négligeables — la participation de l'Etat permet de diminuer les loyers en question d'un tiers — et dérisoires: nous l'avons vu, les charges, pour les locataires sont devenues très élevées.

En fait, le coût de chaque locataire subventionné est tel que le fonds de subvention est pendant un certain temps indisponible, utilisé qu'il est pour faire face à des engagements antérieurs. Pour cette année, seuls 231 logements autorisés recevront une aide de l'Etat, contre 1536 en 1975 et 3637 en 1973!

#### UNE POLITIQUE CONTRADICTOIRE

Pour M. Wellhauser, la solution de ce problème est simple: le nombre des logements construits retrouverait une courbe ascendante si les promoteurs n'étaient pas freinés par la complexité des procédures administratives et si on favorisait l'accession à la propriété (le propriétaire d'un logement a tendance à lui consacrer une part plus importante de son revenu, d'où une décharge du budget de l'Etat).

Il reste que deux ans après l'annonce des objectifs, l'échec est patent. Les procédures sont en effet lourdes parce

qu'elles doivent tenir compte de contingences contradictoires: d'un côté pour neutraliser d'éventuelles tensions sociales (pénurie, taux des loyers, freins à la démolition) on recourt à une intervention croissante de l'Etat, de l'autre côté, pour préserver les sacro-saintes règles du marché, on s'en remet au laisser-faire...

Quant à l'accession à la propriété (de villas, non d'appartements), si elle fait partie des rêves de nombreux Genevois, les fonds propres dont ceux-ci disposent, la part de revenu qu'ils peuvent consacrer à la réalisation de cette ambition, sont autant d'obstacles pratiquement infranchissables (le coût des terrains y est bien sûr pour beaucoup).

Par ailleurs, M. Wellhauser avait souhaité, dans la ligne de son parti, substituer l'aide à la personne, au locataire, par l'aide à la pierre, à la construction, à l'exploitation. Le projet a fait long feu: une telle aide n'a aucune valeur d'incitation à la construction et n'est du reste même pas souhaitée par les professionnels de la branche.

Le bilan est d'autant plus négatif que la situation difficile d'aujourd'hui ne peut qu'empirer: les immeubles mis sur le marché en 1979 et 1980 dépendant des autorisations de construire délivrées les années précédentes et dont le total est inférieur de moitié au pire bilan des années soixante.

Or, après une stagnation et même une baisse de la population, l'accroissement démographique a repris, au rythme d'environ 3000 unités par an, comme au début des années septante!

Les problèmes quantitatifs seront donc de plus en plus cruciaux. Mais que dire des problèmes qualitatifs?

Le manque d'efficacité, de disponibilité inhérente à la procédure d'aide étatique a modifié considérablement le mode de financement des logements. En 1973, 25% des logements autorisés (1395 sur 5468) ne recourraient pas à l'aide des pouvoirs publics; en 1975, cette part se montait à 48% (1750 sur 3634); elle atteignait 68,5% en 1978 (900 sur 1312). A la

hausse directement due à une stagnation de la construction (offre en diminution pour une population en augmentation), s'ajoutera une hausse découlant de la part croissante des loyers libres.

#### CRISE-PÉNURIE ET RETOUR

D'ici deux ans, tout indique que nous aurons repassé de la situation de pénurie à celle de crise, faisant le chemin inverse de celui parcouru il y a cinq ou six ans. Il faudra compter au minimum deux ans pour que l'Etat et l'appareil de production s'adapte à ce nouveau climat.

A moins que dès maintenant locataires, mouvements populaires, syndicats et partis politiques n'organisent une formidable pression. A Genève, le Rassemblement en faveur du logement a réussi à faire approuver, en décembre 1977, une loi générale en faveur du logement. Les deux représentants libéraux au Conseil d'Etat refusent d'accepter le verdict populaire et en particulier de procéder aux achats de terrains prévus par la loi. Chacun sait pourtant — y compris les promoteurs — que le coût du terrain est l'obstacle principal à une relance de la construction. Attendra-t-on la crise?

#### BAGATELLES

Radio Schawinski (Radio 24 RWZ AG), à la Limmatstrasse à Zurich, cherche des collaborateurs. Les candidats doivent envoyer un bref curriculum vitae et un enregistrement parlé sur cassette.

\* \* \*

Le nouvel hebdomadaire bâlois qui sera lancé à la suite du rachat de la feuille gratuite "Doppelstab" par l'éditeur de "Basler Woche" (La semaine bâloise) sera un journal libéral. Il semble que certains nostalgiques argentés n'ont pas encore digéré la création du "Basler Zeitung"

## ELECTIONS

### Les fonds secrets et les autres

Dans un "Point de vue" du "Monde" (26.9.1979) Roger-Gérard Schwartzberg énumérait les six luttes que devrait en tout cas mener une gauche nouvelle; parmi celles-ci, le plafonnement strict des dépenses électorales dont l'Etat assurerait par ailleurs le financement".

Nous sommes à la veille des élections nationales. Combien de millions de francs seront-ils investis dans les campagnes électorales et quelle en sera la provenance? Nous ne le savons jamais.

On se souvient que Jean Meynaud, dans l'étude sur "Les partis politiques vaudois", rédigée avec le concours du Groupe d'études politiques vaudoises (Montreal 1966), consacrait un chapitre aux techniques de financement. Il concluait: "Au total, les partis vaudois, comme d'ailleurs tous leurs homologues en Suisse, constituent un secteur pauvre dans un pays riche ou en voie d'enrichissement rapide".

La situation n'a pas changé. Le "Tages-Anzeiger" (Zurich) a consacré deux articles bien documentés dans son édition du 26 septembre aux finances des partis zurichois: d'une part d'une analyse des comptes généraux, d'autre part des budgets pour la campagne électorale en cours. Des données à retenir parce que les budgets des "centrales" nationales des divers partis sont aussi indiqués.

Trois chiffres. Dépenses prévues des quatre partis gouvernementaux pour leur campagne nationale: 1 310 000 francs.

Dépenses des mêmes partis et de l'Alliance des indépendants pour la campagne zurichoise, 1 374 000 francs (crédit ouvert par Migros à l'Alliance des indépendants pour la campagne électorale sur le plan national et dans les can-

tons où la liste a été déposée: 1,9 million de francs).

Bien entendu à ces chiffres s'ajoutent les frais des campagnes personnelles de certains candidats, des campagnes menées par des groupements divers en faveur de candidats qu'ils patronnent, et des aides "en nature".

Encore un tableau récapitulatif:

|                           | CH          | ZH        |
|---------------------------|-------------|-----------|
| Parti socialiste          | 290 000     | 154 000   |
| Parti radical             | 500 000     | 250 000   |
| UDC                       | 120 000     | 420 000   |
| PDC                       | 400 000     | 150 000   |
| Alliance des indépendants | (1 900 000) | (400 000) |

Les parenthèses signalent que les 400 000 francs du canton de Zurich sont une partie du montant à disposition pour l'ensemble de la campagne en Suisse.

L'article cité contient en outre des indications sur d'autres partis en lice, mais il s'agit de sommes bien inférieures!

Notons encore que le "Tages-Anzeiger" précise que seuls le Parti socialiste et l'Alliance

des indépendants ont présenté un budget par écrit.

PS. Pour mémoire, ces sommes serviront à défendre, voir à améliorer les positions suivantes, au Conseil national par exemple (situation au 1er septembre 1979):

|   |    |
|---|----|
| Parti socialiste                                    | 53 |
| Parti radical                                       | 47 |
| Parti démocrate-chrétien                            | 46 |
| Union démocratique du centre                        | 23 |
| Alliance des indépendants                           | 11 |
| Union libérale démocratique                         | 6  |
| Parti du travail                                    | 4  |
| Mouvement national d'action républicaine et sociale | 3  |
| Parti évangélique populaire                         | 3  |
| Action nationale                                    | 2  |
| Partis socialistes autonomes                        | 2  |

A noter que six cantons seulement élisent plus de dix conseillers nationaux; ce sont Zurich (35), Berne (29), Vaud (16), Argovie (14), St-Gall (12) et Genève (11); les vingt autres cantons et demi-cantons en élisent 83 au total (parmi ces vingt, neuf ont autant de conseillers aux Etats que de conseillers nationaux).

## ROUTE

### La prudence mortelle des pouvoirs publics

*Chaque conducteur sait d'expérience que la distance de freinage est plus faible à 50 km/h. qu'à 60 km/h; les spécialistes nous disent — et il vaut mieux les croire que de faire l'expérience — qu'une réduction de la vitesse de 10 km/h atténue sensiblement la violence du choc en cas de collision.*

*Malgré ces évidences il a fallu deux ans — soit 2400 tués sur les routes suisses — à un groupe de travail sur la sécurité routière pour proposer*

*au Conseil fédéral de faire un essai: abaisser, pour un temps déterminé et dans certaines localités seulement, la vitesse maximum de 60 à 50 km/h, afin de compter et de comparer pour savoir si vraiment l'effet est vraiment positif.*

*Qui a peur de la vérité? En tout cas pas les villes de Berne, de Bâle et de Zurich qui, alors qu'elles n'étaient pas prévues dans les localités-témoins, se sont offertes de participer à leurs frais à l'entreprise. Ceux qui ont peur de la vérité, ce sont les cantons romands et le Tessin qui ont refusé de s'associer à l'expérience et qui, par ce fait, retardent le coup d'envoi de l'opération initialement fixé au 1er août.*



*Défense des libertés, du fédéralisme, priorité à la fluidité du trafic? Peut-être un peu de tous ces arguments, mais certainement un manque de courage des autorités qui craignent la grogne du citoyen-automobiliste. Egalement en question la pudeur des médias qui relèguent discrètement en pages intérieures les résultats de notre liberté criminelle, celle de nous défouler dans les localités au prix de vies humaines.*

*L'engagement décidé des responsables politiques, une information soutenue de la presse, de la radio et de la télévision pourraient améliorer rapidement la situation. Dans ce domaine nous n'avons que faire de la spécificité romande; nous aurions plutôt honte de ce côté-ci de la Sarine. Parce qu'en définitive le nombre de morts et de handicapés qu'une société tolère au nom de la liberté individuelle ou de la fluidité du trafic indique bien quel degré de civilisation elle a atteint.*

#### AFFOLANT!

Pour conclure, une fois n'est pas coutume, et puisque quelques chiffres en disent parfois plus long que les discours les mieux intentionnés, cette page de statistiques brutes produites par le Bureau fédéral de statistique dans son "annuaire" 1978.

Ne vous laissez pas rebuter par l'aspect rébarbatif de ces colonnes serrées, et entrez dans le détail de ces calculs affolants! Ce sont, pour la seule année 1977, "les accidents de la circulation routière" par canton et par villes. On le savait, dites-vous? Alors, qu'attendez-vous?

Note 1): Sans les accidents qui n'ont entraîné que des dégâts matériels n'excédant pas 500 francs...

Note 2): Communes de plus de 30 000 habitants (d'après les résultats du recensement de la population du 1er décembre 1970).

| Kantone<br>Gemeinden<br>Cantons<br>Communes      | Unfälle - Accidents |   |  | Sach-<br>schaden <sup>1)</sup><br>Dégâts<br>matériels <sup>1)</sup><br>1000 Fr. | Verunfallte Personen - Nombre des victimes |         |                        |         |                      |         |          |         |
|--|---------------------|---|--|---|--|---------|------------------------|---------|----------------------|---------|----------|---------|
|  | Total               | mit<br>verun-<br>fallten<br>Personen<br>avec<br>vic-<br>times | mit<br>Sach-<br>schaden<br>allein <sup>1)</sup><br>avec<br>dégâts<br>matériels<br>seule-<br>ment <sup>1)</sup> |   | Lenker<br>Conducteurs                      |         | Mitfahrer<br>Passagers |         | Fußgänger<br>Piétons |         | Total    |         |
|  |                     |   |  |   | verletzt                                   | getötet | verletzt               | getötet | verletzt             | getötet | verletzt | getötet |
|  |                     |   |  |   | blessés                                    | tués    | blessés                | tués    | blessés              | tués    | blessés  | tués    |
| <b>Kantone - Cantons</b>                         |                     |   |  |   |  |         |                        |         |                      |         |          |         |
| Zürich .....                                     | 12 076              | 3 854   | 8 222  | 49 703  | 2 750                                      | 59      | 854                    | 17      | 884                  | 60      | 4 488    | 136     |
| Bern .....                                       | 7 600               | 3 649   | 3 951  | 34 075  | 2 836                                      | 130     | 1 146                  | 39      | 571                  | 39      | 4 553    | 208     |
| Luzern .....                                     | 3 176               | 1 286   | 1 890  | 12 752  | 1 005                                      | 29      | 324                    | 5       | 218                  | 27      | 1 547    | 61      |
| Uri .....  | 450                 | 139   | 311  | 2 347   | 111  | 2       | 47                     | 5       | 20                   | 1       | 178      | 8       |
| Schwyz .....                                     | 1 261               | 374   | 887  | 6 077   | 261  | 12      | 145                    | 5       | 67                   | 4       | 473      | 21      |
| Obwalden .....                                   | 237                 | 78  | 159  | 1 212   | 56   | 5       | 20                     | 2       | 13                   | —       | 89       | 7       |
| Nidwalden .....                                  | 255                 | 99  | 156  | 1 142   | 84   | 5       | 26                     | —       | 11                   | 1       | 121      | 6       |
| Glarus .....                                     | 383                 | 118   | 265  | 2 055   | 92   | 4       | 52                     | 2       | 15                   | 1       | 159      | 7       |
| Zug .....  | 732                 | 277   | 455  | 3 407   | 205  | 7       | 65                     | 2       | 58                   | 2       | 328      | 11      |
| Fribourg .....                                   | 1 654               | 715   | 939  | 8 768   | 534  | 42      | 297                    | 17      | 119                  | 13      | 950      | 72      |
| Solothurn .....                                  | 1 587               | 849   | 738  | 7 536   | 692  | 28      | 195                    | 5       | 119                  | 14      | 1 006    | 47      |
| Basel-Stadt .....                                | 2 672               | 969   | 1 703  | 8 385   | 673  | 6       | 140                    | —       | 277                  | 10      | 1 090    | 16      |
| Basel-Landschaft .....                           | 1 261               | 595   | 666  | 5 708   | 457  | 14      | 121                    | 3       | 104                  | 4       | 682      | 21      |
| Schaffhausen .....                               | 519                 | 219   | 300  | 2 022   | 158  | 2       | 55                     | 1       | 41                   | 3       | 254      | 6       |
| Appenzell A.Rh. ..                               | 381                 | 127   | 254  | 1 652   | 95   | 5       | 26                     | —       | 25                   | 4       | 146      | 9       |
| Appenzell I.Rh. ..                               | 97                  | 58  | 39   | 316   | 41   | 1       | 18                     | —       | 11                   | 1       | 70       | 2       |
| St. Gallen .....                                 | 3 852               | 1 414   | 2 438  | 18 784  | 1 007                                      | 44      | 452                    | 12      | 268                  | 38      | 1 727    | 94      |
| Graubünden .....                                 | 2 329               | 852   | 1 477  | 11 985  | 625  | 36      | 402                    | 25      | 143                  | 10      | 1 170    | 71      |
| Aargau .....                                     | 3 600               | 1 515   | 2 085  | 17 842  | 1 219                                      | 52      | 372                    | 16      | 206                  | 25      | 1 797    | 93      |
| Thurgau .....                                    | 1 548               | 698   | 850  | 7 188   | 561  | 28      | 174                    | 6       | 90                   | 11      | 825      | 45      |
| Ticino .....                                     | 3 364               | 1 353   | 2 011  | 14 616  | 1 137                                      | 22      | 405                    | 11      | 230                  | 10      | 1 772    | 43      |
| Vaud .....                                       | 6 516               | 2 859   | 3 657  | 30 586  | 2 285                                      | 83      | 1 253                  | 34      | 409                  | 26      | 3 947    | 143     |
| Valais .....                                     | 2 808               | 1 012   | 1 796  | 12 765  | 758  | 44      | 439                    | 27      | 163                  | 20      | 1 360    | 91      |
| Neuchâtel .....                                  | 1 900               | 576   | 1 324  | 9 032   | 429  | 19      | 202                    | 6       | 112                  | 19      | 743      | 44      |
| Genève .....                                     | 4 646               | 1 381   | 3 265  | 15 972  | 1 075                                      | 20      | 335                    | 4       | 321                  | 16      | 1 731    | 40      |
| Schweiz - Suisse                                 | 64 904              | 25 066  | 39 838   | 285 927   | 19 146                                     | 699     | 7 565                  | 244     | 4 495                | 359     | 31 206   | 1302    |
| <b>Städte<sup>2)</sup> - Villes<sup>2)</sup></b> |                     |   |  |   |  |         |                        |         |                      |         |          |         |
| Zürich .....                                     | 6 796               | 1 716   | 5 080  | 25 346  | 1 026                                      | 7       | 352                    | 2       | 553                  | 26      | 1 931    | 35      |
| Basel .....                                      | 2 474               | 880   | 1 594  | 7 824   | 615  | 6       | 131                    | —       | 247                  | 9       | 993      | 15      |
| Genève .....                                     | 2 987               | 805   | 2 182  | 9 154   | 573  | 7       | 159                    | 1       | 236                  | 13      | 968      | 21      |
| Bern .....                                       | 1 992               | 676   | 1 316  | 7 377   | 491  | 6       | 138                    | 1       | 152                  | 7       | 781      | 14      |
| Lausanne .....                                   | 1 727               | 546   | 1 181  | 6 241   | 367  | 4       | 157                    | —       | 154                  | 3       | 678      | 7       |
| Winterthur .....                                 | 811                 | 364   | 447  | 3 308   | 304  | 4       | 53                     | —       | 53                   | 5       | 410      | 9       |
| St. Gallen .....                                 | 1 051               | 298   | 753  | 4 550   | 160  | —       | 78                     | 1       | 102                  | 9       | 340      | 10      |
| Luzern .....                                     | 1 062               | 392   | 670  | 3 415   | 280  | 1       | 63                     | —       | 91                   | 4       | 434      | 5       |
| Biel (BE) .....                                  | 526                 | 304   | 222  | 1 815   | 248  | 2       | 58                     | —       | 52                   | 2       | 358      | 4       |
| La Chaux-de-Fonds .....                          | 472                 | 113   | 359  | 1 485   | 77   | 1       | 41                     | —       | 29                   | 5       | 147      | 6       |
| Fribourg .....                                   | 286                 | 119   | 167  | 1 187   | 77   | 2       | 36                     | 3       | 39                   | 2       | 152      | 7       |
| Neuchâtel .....                                  | 503                 | 133   | 370  | 1 831   | 93   | 1       | 28                     | 2       | 39                   | 1       | 160      | 4       |
| Schaffhausen .....                               | 250                 | 105   | 145  | 803   | 70   | —       | 17                     | 1       | 25                   | 2       | 112      | 3       |
| Thun .....                                       | 292                 | 150   | 142  | 999   | 120  | 3       | 16                     | —       | 27                   | 4       | 163      | 7       |
| Köniz .....                                      | 117                 | 63  | 54   | 500   | 51   | 1       | 14                     | —       | 12                   | 1       | 77       | 2       |
| Chur .....                                       | 328                 | 137   | 191  | 1 234   | 111  | 1       | 29                     | —       | 32                   | 1       | 172      | 2       |

## POINT DE VUE

### DMF + EMG = IMC2

Ainsi donc, les socialistes ne sont pas très contents des faits et méthodes du Département militaire fédéral. Ils publient un "Livre noir" de critiques et doléances.

Ah, bon.

Presque un événement.

Mais je me demande: est-ce naïveté ou électoralisme? Les deux, sans doute, augmentés de quelques pichets de mauvaise conscience.

Mauvaise conscience?

D'avoir pratiquement évacué, au cours des ans, ces deux notions fondamentales — sans lesquelles il n'est *aucun* socialisme — le pacifisme et l'internationalisme?

A l'évidence, le PSS nage dans les détails, les vacheries technico-financières, les scandales ponctuels. Avec des airs dégoûtés, et comme pour mieux ignorer la jungle militaire, le PSS a donné quelques coups de canif dans deux ou trois arbres.

Un peu triste et maigrelet, tout ça.

Le PSS se décidera-t-il, un jour, à clarifier sa situation?

Les méandres, les obscurités, les compromis d'une prétendue *realpolitik*, voire les trahisons pures et simples (simples?) qui forment le tissu de l'actuelle "position" — qui oserait parler de doctrine ou de programme? — du PSS face à la chose militaire n'ont plus que de très lointains rapports avec *l'esprit* d'un socialisme à visage humain.

Et même pas de rapport du tout.

C'est triste, tout ça.

A l'évidence, il y a toute une *écotoxicologie* de la chose militaire à redécouvrir.

De même qu'ont été — et que sont de plus en plus — remis en cause nombre de principes et de comportements, individuels et collectifs, à l'égard du milieu vital (ou de l'énergie, ou du développement), de même doivent être remis en question, globalement, totalement, *honnêtement*, les préceptes, d'ailleurs vagues, acceptés couçouça en matière de "défense nationale".

Frank Barnaby — directeur de l'Institut international de recherche sur la paix, à Stockholm — faisait remarquer, dans un article récent ("New Scientist", 23.8.) que le seul effet de la course aux armements est une *diminution* systématique des "sécurités nationales".

(Cela rejoint et confirme parfaitement les analyses de Grapin et Pinatel, auteurs de "La Guerre civile mondiale" — Calmann-Lévy, 1976).

A partir de là, il y a du pain sur la planche.

A vrai dire, je ne me fais guère d'illusions sur la capacité du PSS — ou d'autres partis institutionnalisés — de remettre sérieusement en question les attitudes adoptées jusqu'ici, aussi inconsistantes et opportunistes qu'elles aient été.

Alors, quoi?

Oremus.

Je vous conseille néanmoins de lorgner du côté de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

## RECU ET LU

### Un Valais différent

Vous êtes fatigués de n'entendre parler du Valais qu'à travers le "Nouvelliste du Rhône et Feuille d'Avis du Valais"? Vous n'attendez que peu de révélations des "libres opinions" que la rédaction du "NF" appelle de ses vœux à l'occasion des élections fédérales et qui, précise-t-elle, "ne devront bien entendu pas contenir d'attaques personnelles, devront correspondre aux règles de la courtoisie et ne devront en aucun cas être une propagande électorale en faveur d'un parti ou d'un candidat"? On vous comprend aisément.

Parmi d'autres — ce ne sont que des exemples — certaines voix "différentes" se font entendre cette semaine, hors les correspondances traditionnelles qui trouvent place dans quelques quotidiens romands.

Voyez le magazine du "Tages Anzeiger" (no 39, 29.9.1979). Un de ses journalistes a suivi pendant une journée Alwin Furrer, qui travaille 46 heures par semaine dans son emploi à la Lonza à Viège et qui, de retour chez lui, retrouve sa vie de paysan.

Voyez "Die Rote Anneliese", l'organe de "Kritisches Oberwallis" qui paraît huit fois par an (c.p. 41, 3904 Naters) dont le numéro spécial élections vient de paraître, toujours

aussi bien documenté sur les agissements de la classe politique au pouvoir, toujours aussi virulent, et qui tente sur deux pages un petit résumé de son activité journalistique des douze mois écoulés.

Voyez aussi l'hebdomadaire du parti socialiste "Le Peuple valaisan" (c.p. 171, 1951 Sion) qui poursuit son travail de contre-information (cette semaine, l'éditorial de Lucien Rosset s'intitule: "Haro sur la gauche").

— Dans le dernier numéro de "Vers un développement solidaire" édité par la Déclaration de Berne, un dossier sur l'industrie mondiale du tabac et l'organisation du marché qui en découle.

L'examen de cartes météorologiques montre que les retombées radioactives, avec un peu de chance, y seront un peu moins lourdes qu'ailleurs.

De plus, en Nouvelle-Zélande, il y a un moyen de faire un peu de montagne et de ski de fond.

Qu'est-ce qu'on veut de plus ?

Gil Stauffer

PPS. Les parents et amis d'enfants et de personnes mentalement handicapées voudront bien excuser mon titre. Il est bien entendu que la "pensée militaire" n'est qu'une forme, plus ou moins socialisée, de paranoïa suicidaire.

PPS.

*A lire* : "La civilisation technicienne à la dérive", O. Giarini et H. Loubergé.

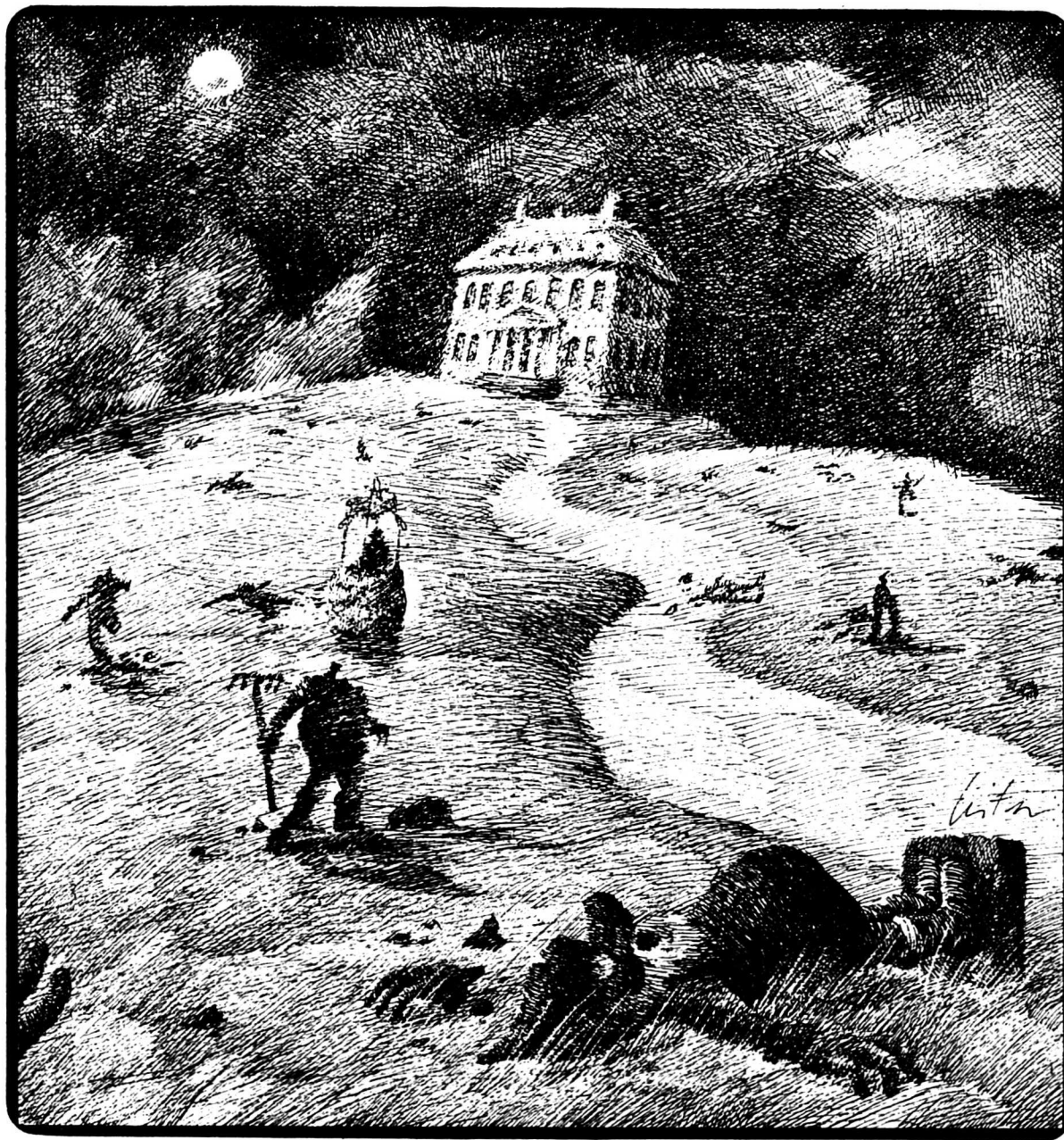
Ed. Dunod. Paris, 1979.

Pan ! dans les dents des économistes ! Titre anglais : "The diminishing returns of technology".

Pan ! dans le (... censure...) des ingénieurs !

Platsch ! dans les programmes des partis politiques !

- Il n'est certainement pas trop tard pour signaler les multiples documents publiés par Amnesty International à l'occasion de la campagne que ce mouvement lance pour l'abolition de la peine de mort (adresse suisse : c.p. 1051, 3001 Berne). Cette offensive touche bien sûr aussi la Suisse puisque le Code pénal militaire, comme on le sait, prévoit la peine de mort en temps de guerre (développements dans le bulletin de novembre 1978, no. 2, édité par les sections romandes de Amnesty). Un rappel qui vient à son heure, alors que Niklaus Meienberg s'est appliqué avec le succès qu'on sait à démonter le mécanisme politique qui aboutit à l'exécution du "traître à la patrie Ernst S." ?.



Décembre 1977 : Bokassa achetait pour 2 millions une villa à Köniz (BE), Bellevuestr. 18.



## Abstentions sous la Coupole

La "Voix ouvrière" du 14 septembre 1979 donne des renseignements bien intéressants (repris, si je comprends bien du "Livre Noir" socialiste) sur les votes du Conseil National en matière de budget militaire, ces quatre dernières années.

Pour mémoire :

— en 1975, quatre votes portant sur différentes propositions de refus du dit budget, ou de limitation des dépenses, toutes les quatre rejetées, respectivement par 126 contre 8 ; 141 contre 11 ; 157 contre 4 ; 119 contre 6 ;  
— en 1976, 2 votes : 91 contre 3 ; 94 contre 8 ;

— en 1977, 6 votes : 127 contre 6 ; 131 contre 7 ; 129 contre 6 ; 107 contre 11 ; 95 contre 5 ; 104 contre 7 ;

— en 1978, 4 votes : 88 contre 6 ; 126 contre 17 ; 133 contre 6 et 92 contre 12.

Bien. On devine quels arguments la "VO" en tire à la veille des élections au Conseil National et au Conseil des Etats.

Un autre aspect m'intéresse. Nous avons 200 conseillers nationaux. Or, pour les douze votes considérés, nous avons respectivement 134 votants, 152, 161, 125 ; les 194, 102 ; 133, 138, 135, 118, 100, 111 ; 94, 143, 139 et 104.

Soit une moyenne de 124 participants à peu près.

Que faisaient les 76 conseillers ? (plus du tiers)

En train de boire un verre, ou de faire pipi, ou procédant à quelques achats pour Madame — respectivement pour Monsieur — ou morts ou malades ou en retard ce jour-là ou partis avant le vote ou ayant oublié de venir ou ayant préféré s'abstenir... ?

Notons que rares parmi eux, ceux qui ont été élus par la moitié plus un des électeurs et électrices — il faudrait pour cela qu'ils eussent obtenu 70 à 80 % des suffrages exprimés, dans

des élections où la plupart du temps le tiers au moins des citoyens ne se déplace pas pour aller voter !

Nous sommes, paraît-il, dans une "démocratie" — ce qui signifie que le pouvoir est au peuple... Or, au sein de la minorité de ceux qui du moins relèvent le phénomène, voire s'en inquiètent, combien ont proposé quelque chose pour *remédier* à la situation, qui est telle que des décisions portant sur des centaines de millions sont prises en fin de compte par des hommes et des femmes qui représentent... soyons optimistes : dans le meilleur des cas le tiers des citoyens et des citoyennes suisses ? Je laisse à chacun le soin de répondre.

\* \* \*

Je suivais l'autre jour une émission consacrée au sénateur McCarthy (Jo, de sinistre mémoire, et non pas Eugène, le rival de Nixon aux élections de 68). A travers les séquences concernant les interrogatoires menés par la Commission McCarthy, enquêtant sur les "menées anti-américaines" (vulgairement : menant la "chasse aux sorcières"), une évidence s'imposait à moi, me donnant un sentiment de malaise grandissant : les arguments invoqués, les accusations lancées contre des savants, des cinéastes, des journalistes de renom, n'étaient pas essentiellement différents des arguments avancés contre *la Tartine* (de Golovtchiner, ou contre l'émission *Au fond à gauche*... La même aberration conduisant aux mêmes abus. Nous n'en sommes pas là, Dieu merci. Mais si nous n'y prenons pas garde, nous y aboutirons, à grands petits pas. J.C.

---

COURRIER

### Les certitudes de M. Béguelin

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 13 septembre 1979, vous avez publié un article non signé sous le

titre "Une cause, un homme". On cherche à y opposer deux textes, l'un tiré de ma conférence inaugurale du 29 août, l'autre de ma conférence de presse du 2 septembre. Or, j'estime qu'il n'existe aucune contradiction entre ces deux passages, et qu'à moins de ne pas savoir lire, on ne peut sérieusement interpréter le premier comme vous le faites.

Il fallait, parlant de la langue française sur le plan mondial, mentionner les *Etats* du tiers monde qui se battent pour cette langue à l'ONU et ailleurs. Pour eux, la langue véhiculaire dont ils ont besoin sera le français, ou l'anglo-américain. Notre langue, par rapport aux superpuissances, est pour ces Etats un facteur d'indépendance. Ce sont eux qui l'affirment.

Je n'avais pas à traiter du colonialisme, car tel n'était pas mon sujet. Ma seule phrase commence toutefois par une allusion à l'"aventure" coloniale "aux conséquences diverses", ce qui montre bien tout le contenu possible. L'exploitation qu'en fait votre correspondant est à la fois grossière et inintelligente. Ne va-t-il pas jusqu'à me reprocher de "glorifier le centralisme français" — qui s'imposa à la Révolution pour faire face victorieusement à l'assaut conduit par les têtes couronnées de toute l'Europe contre les droits de l'homme définis en 1789 — alors que dans ma conférence inaugurale, précisément, j'affirme le contraire, à savoir qu'à notre époque, la centralisation n'est plus nécessaire à la France !

Je salue en revanche la fin de votre article, où il est question "d'une prise de conscience romande indispensable". Mais pour réaliser une telle chose — les Jurassiens l'ont prouvé — il faut savoir bannir, à un certain niveau, les catégories "gauche-droite", et souder les liens fondamentaux de la collectivité entière à partir des affinités culturelles et linguistiques. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier cette mise au point et vous en remercie d'avance.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations très cordiales.

Roland Béguelin